

FÊTES DE JEANNE D'ARC ■ À onze jours du grand défilé dans les rues de la ville, le mystère plane toujours

Y aura-t-il un invité d'honneur ?

En 2017, Jean-Louis Borloo avait fait faux bond un peu plus d'une semaine avant le 8 mai. Les maires de la Métropole l'avaient remplacé au pied levé. Et si la mésaventure se reproduisait ?

Pascal Bourgeois

pascal.bourgeois@centrefrance.com

« Mais toi, tu dois bien savoir de qui il s'agit ? » Alors que Jeanne d'Arc s'apprête à entrer dans la ville par la porte Bourgo-gne, dimanche, l'invité d'honneur des Fêtes reste un mystère. Les interrogations défilent au bureau, dans la rue... sans réponse.

Olivier Carré entretient les supputations. Le maire d'Orléans, à qui il appartient de trouver celui qui partagera la vedette avec Jeanne, le 8 mai, fait savoir qu'« on le saura en temps voulu ». Circulez, y a rien à savoir.

« Des personnalités aux agendas chargés »

Tout en se réjouissant de



LUNDI 18 AVRIL 2016. C'est ce jour-là qu'Olivier Carré avait annoncé la venue d'Emmanuel Macron. PHOTO D'ARCHIVES PASCAL PROUST

l'intérêt que portent les Orléanais pour « cette super tradition », Serge Grouard s'amuse d'autant plus de l'impatience du microcosme journalistique que lui est dans la confiance. « Olivier m'a fait l'amitié de m'informer de son choix. Je sais qui c'est, mais je ne le dirai pas : c'est à Olivier qu'il revient de le dévoiler... à moins

qu'il y ait un problème de dernière minute ! »

Jean-Pierre Sueur, son prédécesseur à l'Hôtel de ville, sait d'expérience que les plans ne se déroulent pas toujours comme prévu : « J'ai nommé douze invités, remet en perspective le sénateur PS du Loiret. La vérité est qu'il y a des cas où le premier sollicité a dit "Oui", et

d'autres où l'invité est le cinquième que j'ai approché. Personne ne l'a jamais su, même pas mes adjoints ! C'est le secret du maire... »

En plus de devoir convaincre (« Il ne faut pas croire que tout le monde se précipite pour dire "Oui" »), Jean-Pierre Sueur évoque « d'autres facteurs, qui peuvent jouer, en par-

ticulier la sécurité : il est très difficile d'assurer une totale sécurité sur 7 ou 8 km. »

Serge Grouard également a parfois dû changer son épée d'épaule. « Il m'est arrivé d'être dans l'embaras, notamment quand avec Valéry Giscard d'Estaing, qui m'avait donné son accord, on avait convenu que le moment

n'était pas opportun. On était en plein référendum sur le traité européen, et le débat s'était envenimé... »

Le temps d'avant

Président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré avait suppléé l'ancien Président. Par amitié. « On est à la merci d'un désistement si l'on annonce l'invité trop tôt, rappelle l'ancien député-maire. Les personnalités sollicitées ont des agendas chargés ; des contraintes peuvent survenir... » « En général, les choses étaient fixées début avril, se souvient Jean-Pierre Sueur. Un mois avant. Ne serait-ce que pour pouvoir mettre son nom sur les documents officiels. » Une pratique qui n'a plus cours aujourd'hui. Dommage : il faudra donc encore patienter... mais pas trop, quand même ! ■

■ INVITÉ RELIGIEUX

Tradition. À l'évêché, on n'en fait pas mystère : on attend que la mairie dévoile la personnalité qui présidera les cérémonies du 8 mai avant de révéler qui est l'invité religieux.